

Réunion du Conseil d'administration d'UNITAID

Vingt-cinquième session 22-23 juin 2016 Hôtel de Ville de Paris et

Ministère français des affaires étrangères et du développement international

Paris (France)

Résolution N° 3

Politique visant à gérer le risque d'irrégularités

Sur la base d'une recommandation du Comité des finances et de la redevabilité, le Conseil d'administration approuve la politique visant à gérer le risque d'irrégularités et prie le Secrétariat d'UNITAID de l'appliquer.

Philippe Douste-Blazy Président du Conseil d'administration d'UNITAID